

## EPCI DU BASSIN DE LANDRES

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

### du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 27 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-sept octobre à vingt heures au Foyer Municipal de Mercy le Bas, le Conseil Communautaire de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

#### COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

##### Etaient présents :

Commune d'AVILLERS : Mme CAPELLINI  
Commune de BOULIGNY : MM. FISCHESSE G., DONETTI, RIGOLET  
Commune de DOMPRIX : M. FISCHESSE P.  
Commune de JOUDREVILLE : MM. LEON, CROCIATI  
Commune de LANDRES : M. CECCATO  
Commune de MAIRY-MAINVILLE : M. KUEN  
Commune de MERCY LE BAS : MM. PEDESINI, KOSINSKI  
Commune de PIENNES : MM. MARIUZZO, TYL, COUJOUR, MARRASSE, MAZZOCCO  
Commune de TRIEUX : MM. GOURY, MIRJOLET  
Commune de TUCQUEGNIEUX : MM. STACHOWIAK, CARLI, GAYCHET, FRETTE  
Commune de XIVRY-CIRCOURT : M. SCHNEIDER

DEPARTEMENT :  
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :  
Briey

CANTON :  
du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

Le Président certifie que le Conseil  
Communautaire a été convoqué le  
22/10/2015

##### Etaient représentés :

Commune de BOULIGNY : M. BERNARDI est représenté par M. LEON  
M. BRUSCO est représenté par M. FISCHESSE G.  
Mme KINTZINGER est représentée par Mme DONETTI  
Commune de TRIEUX : Mme SABBA est représentée par M. GOURY  
Mme MASCELLI est représentée par M. MIRJOLET  
Commune de TUCQUEGNIEUX : Mme WAWRZYNIAK est représentée par M. STACHOWIAK

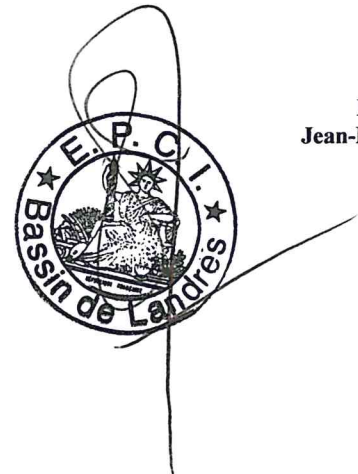
Date de publication : 29/10/2015

Envoi en Sous-Préfecture : 29/10/2015

Secrétaire de séance : Mme CROCIATI Liliane

Le Président  
Jean-Marc LEON

Le Président  
Jean-Marc LEON



OBJET : Décisions Modificatives  
Budget Socio-Economique et Budget Principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget prévisionnel principal adopté le 08 avril 2015, et ses décisions modificatives,

Vu les prévisions au programme 487 - Webforce 3, qui ont été réalisées au moment du vote du budget en avril 2015,

Considérant les marchés notifiés et les notifications de subventions connus à ce jour,

Il s'avère que le programme n'est plus suffisamment abondé notamment en crédits de dépenses,

Monsieur le Président propose d'ajuster les dépenses et les recettes afin de pouvoir effectuer les mandatements jusqu'au 31 décembre 2015,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte de procéder aux virements de crédits suivants :

### **Budget Socio-Economique :**

#### Section d'investissement :

D : 2313-487 Construction (Webforce 3) :	+228 000 €
D : 020 Dépenses imprévues :	+ 87 €
R : 021 Virement de la section fonctionnement :	+ 10 000 €
R : 1321-487 Subvention Etat :	+ 87 587 €
R : 1322-487 Subvention Région :	- 100 000 €
R : 1327-487 Fonds structurels :	+ 220 500 €
R : 1641-487 Emprunt :	+ 10 000 €

#### Section de fonctionnement :

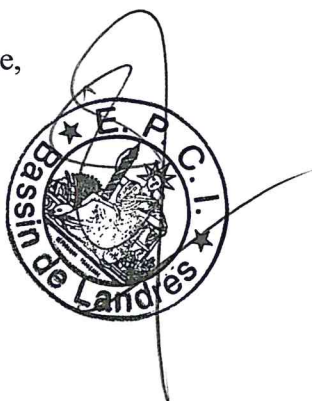
D : 023 Virement à la section d'Investissement :	+ 10 000 €
R : 774 Subvention exceptionnelle du principal :	+ 10 000 €

### **Budget Principal :**

#### Section de fonctionnement :

D : 022 Dépenses Imprévues :	- 10 000 €
D : 67441 Subvention aux budgets annexes :	+ 10 000 €

Extrait certifié conforme,  
Le Président  
Jean-Marc LEON



Accusé de réception en préfecture  
054-245400379-20151027-2015-072-DE  
Date de télétransmission : 29/10/2015  
Date de réception préfecture : 29/10/2015